



Document de programme-pays
pour la République du Mali (2020-2024)

I. JUSTIFICATION DU PROGRAMME



Le Mali est un pays enclavé situé dans le Sahel et qui reste confronté aux énormes défis qui caractérisent cette région marquée par une fragilité croissante et des crises multiformes. Cette fragilité résulte des déficits de résilience aux chocs et de gouvernance ainsi que de la faiblesse des investissements publics et privés. La présence et l'activisme de plusieurs groupes armés dus à la faiblesse de capacités des pays à contrôler ces vastes zones sous-peuplées, a entraîné l'extension de la crise au centre du pays et la perte de milliers de vies au cours des dernières années.

Malgré la présence de forces internationales et la mise en place de la force du G5 Sahel, l'extrémisme violent et la radicalisation continuent d'avoir un effet dévastateur sur la vie et les moyens de subsistance des populations. Trois ans après la signature de l'Accord de paix et de réconciliation en 2015, le Mali reste confronté aux défis sécuritaires avec l'apparition de nouvelles menaces contre la paix et la stabilité. L'insécurité due à l'invasion djihadiste qui a commencé dans les régions du nord, s'est étendue au centre du pays avec l'avènement d'un extrémisme violent.

En outre, la dégradation de la situation sécuritaire est exacerbée aujourd'hui par des tensions intercommunautaires. L'insécurité et l'insurrection ont entraîné une faible présence de l'État dans les régions touchées et un accès limité aux services publics, entraînant une détérioration de l'état de droit et des conséquences négatives



ELECTION (2018)

24 candidats

42,7% de taux de participation au premier tour

34,42% au second tour

444 des bureaux votes fermés pour insécurité sur un total de

871 bureaux

BUDGET

de 24,4% en 2017 à 25,3% en 2018



CROISSANCE ECONOMIQUE

De 5,3% en 2016 à 5% en 2018 et environ 4,9% en 2019.

Le Mali est classé 123^{ème} sur 137 pays par son niveau d'indice de compétitivité

pour les capacités d'adaptation et les moyens de subsistance de la population locale, en particulier les femmes et les jeunes.

Des faiblesses en matière de gouvernance sont notées dans plusieurs fonctions clés de l'État limitant l'accès aux biens et services publics. La corruption et l'accumulation de richesses illicites persistent alors que les lacunes en matière de justice ont affecté la confiance du public dans le système judiciaire ainsi que la détérioration de l'état de droit, qui a un impact négatif sur les droits de l'homme. L'accès aux services judiciaires par les personnes vulnérables, en particulier les femmes, reste un défi. Les prisons restent surpeuplées et les conditions de détention dans les pénitenciers restent mauvaises. L'élection présidentielle qui a eu lieu en juillet 2018 avait connu la participation de 24 candidats et enregistré un faible taux de participation de 42,7% au premier tour et de 34,42% au second tour. Toutefois, 444 des 871 bureaux de vote qui n'ont pas ouvert au deuxième tour pour cause d'insécurité ou d'inaccessibilité se trouvaient dans les régions de Mopti, Ségou et Tombouctou. Avec l'annonce du décret sur la décentralisation en 2018, le gouvernement accélère les transferts budgétaires aux autorités décentralisées et aux communes, avec une allocation budgétaire qui est passée de 24,4% en 2017 à 25,3% en 2018.

L'insécurité persistante et les incertitudes politiques, associées à une baisse de la production agricole, ont affecté la croissance économique, qui est passée de 5,3% en 2016 à 5% en 2018 et environ 4,9% en 2019. En outre, la croissance économique reste non inclusive, car elle n'est pas créatrice d'emplois ni suffisamment large pour réduire la pauvreté et les inégalités. La structure de l'économie malienne se caractérise par un faible niveau de diversification et une absence de compétitivité économique car elle reste dominée en 2018 par le secteur primaire (32% du PIB), principalement le coton, et le secteur tertiaire (40% du PIB) tel que les télécommunications. Selon le classement 2017-2018 du Forum Economique Mondial, le Mali est classé 123^{ème} sur 137 pays par son niveau d'indice de compétitivité. Le climat des affaires n'est pas favorable au développement du secteur privé en raison des nombreux obstacles aux investissements.





La pauvreté au Mali est principalement rurale avec un taux de 53,6%. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est de 39,8%.

La population malienne compte 60% de jeunes, dont plus de 46% sont au chômage.



Les femmes représentent 27% du Parlement et 26% du total des nominations présidentielles.

Le taux de pauvreté stagne depuis 2009. Après avoir chuté de 12 points de 2001 à 2009, passant de 55,6% à 43,7%, elle a atteint 47,3% en 2015, en raison du taux de croissance démographique élevé de 3,6% par an, de la crise sécuritaire prolongée et de son impact négatif sur l'emploi et les inégalités. Il a légèrement baissé pour s'établir à 43,6% en 2018 en raison de l'amélioration de la production agricole au cours des deux dernières années. La pauvreté au Mali est principalement rurale avec un taux de 53,6% en milieu rural. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), qui exprime la pauvreté en termes de privation de trois dimensions (éducation, santé et conditions de vie) est de 39,8% au plan national.

Le manque d'opportunités économiques conjugué à une absence de justice et de sécurité ainsi qu'une corruption généralisée constituent un facteur déterminant de la radicalisation. Les jeunes constituent la frange de la population la plus vulnérable et une proie facile pour l'extrémisme violent, en raison de la forte incidence du chômage. Avec un taux de croissance de 3,6%, la population malienne compte 60% de jeunes, dont plus de 46% sont au chômage.



Les femmes restent marginalisées et sous-représentées dans le tissu socio-économique et politique de la société. Elles ont un accès limité aux opportunités économiques, aux ressources et aux services, et une voix limitée dans les instances de décision. La représentation des femmes aux postes nommés reste faible. Elles représentent 27% du Parlement et 26% du total des nominations présidentielles. En 2018, la MINUSMA et le système d'information sur les violences basées sur le genre (VBG) ont signalé respectivement 22 (16 en 2017) et 116 (43 en 2018) victimes de violences sexuelles liées aux conflits.



La perte de variétés d'environ 60% au sud, 40% au centre, 25% au nord et à l'ouest et la baisse des rendements agricoles.

Impacts climatiques au Mali

Impacts climatiques au Mali Le Mali est marqué par la vulnérabilité au changement climatique et une forte pression anthropogénique sur les ressources naturelles qui menacent l'écosystème et la résilience des populations qui en dépendent. Les deux tiers du pays, constitués de zones arides et semi-arides situées au nord, sont soumis à une sécheresse chronique en raison des effets du changement climatique et d'un impact négatif sur la biodiversité au Mali. Ils ont provoqué la «sahélisation» des savanes, la réduction des bourgoutières dans le delta central du Niger, la perte de variétés d'environ 60% au sud, 40% au centre, 25% au nord et à l'ouest et la baisse des rendements agricoles.

Les activités humaines les plus préjudiciables à la biodiversité sont le défrichage, l'exploitation forestière, les feux de brousse, l'utilisation incontrôlée d'engrais chimiques et de pesticides, les pratiques peu efficaces d'orpaillage et de pêche, etc. La course aux ressources limitées a accentué la vulnérabilité des populations aux changements climatiques et aux conflits. Les causes profondes des conflits liés aux ressources au Mali sont diverses: accès et contrôle inégaux, utilisation non durable, régime foncier et droits de propriété précaires, absence de systèmes de gouvernance, croissance démographique et changement climatique. La persistance de la sécheresse et la fréquence des conflits ont entraîné une augmentation des migrations, en particulier dans les régions du centre. En outre, les forêts qui fournissent aux personnes des biens et des services ainsi que 93% des besoins en énergie disparaissent au rythme de 100 000 ha par an, ce qui a un impact négatif sur la biodiversité.

Concernant les risques et les catastrophes, les inondations sont relativement récurrentes au Mali. Soixante-cinq inondations ont été enregistrées en 2017, causant des dégâts considérables (CPB2017). Les populations sont également affectées par la dégradation de la qualité de leur cadre de vie à cause de l'urbanisation, des déchets et de la pollution des milieux naturels, à savoir l'air (qualité de l'air et changements climatiques), les sols (la flore, la faune, les sols), les milieux aquatiques (eaux de surface et eaux souterraines).

Vers des résultats prometteurs



La mise en œuvre du Programme Pays 2015-2019 du PNUD a produit d'importants résultats et des changements transformationnels en termes de gestion du développement, de gouvernance et de protection de l'environnement. Les travaux du PNUD ont renforcé le leadership et l'appropriation nationale du processus de pilotage et de mise en œuvre de l'agenda 2030 des ODD. En effet, la mise en œuvre de la feuille de route élaborée à l'issue de la mission du MAPS a permis de renforcer les mécanismes de coordination des ODD et de sensibiliser les Maliens sur l'importance des ODD sur leurs conditions de vie. au-delà du soutien à l'organisation d'élections présidentielles et législatives libres et transparentes, l'action du PNUD a contribué à améliorer le respect des droits de l'homme grâce à la réduction massive de la

surpopulation carcérale et à la réhabilitation des infrastructures, en particulier dans les zones post-conflit. Dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris sur le climat, les travaux du PNUD ont abouti à la finalisation de la troisième Communication Déterminée au niveau National (CDN) du Mali.

Le nouveau programme pays s'appuie sur les leçons apprises et les recommandations des différentes évaluations du programme en cours, notamment l'évaluation à mi-parcours du programme et l'évaluation indépendante du programme pays. Ces évaluations ont relevé : a) la dispersion et l'émiettement du programme tant du point de vue thématique que géographique, ce qui en réduit l'impact et empêche un suivi adéquat des interventions, b) la faiblesse des synergies dans la mise en œuvre des différents segments du programme, c) la non-maîtrise des causes sous-jacentes des conflits entraînant une faiblesse des résultats sur le dialogue intracommunautaire et une faible contribution à la paix et à la cohésion sociale ; d) l'absence d'une approche basée sur la durabilité du fait d'une ambition trop élevée par rapport à des moyens limités, e) la faible prise en compte des risques de mise en œuvre et des moyens d'atténuation des risques, f) les difficultés pour le PNUD à jouer un rôle central dans les relations avec les autres agences du système des Nations Unies, les autres partenaires techniques et financiers, ainsi que la faible exploitation des synergies entre son mandat et celui de la MINUSMA.

II. PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS



Prenant en compte la nouvelle donne sécuritaire, ainsi que les défis multiformes en matière de gouvernance, le PNUD mobilisera et renforcera les partenariats lui permettant de jouer un rôle d'intégrateur dans le cadre des politiques et stratégies pour l'atteinte des ODD et de la CDN, avec une cohérence accrue entre le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, le Cadre Stratégique Intégré et le CPD. Cela comprendra également des approches ciblées pour des contextes spécifiques, telles que le renforcement de la stabilisation et l'approche nexus dans les régions du centre. Le PNUD élargira et renforcera sa collaboration avec la MINUSMA, les agences des Nations Unies, les bailleurs de fonds, le secteur privé et d'autres acteurs du développement sur les Objectifs de Développement Durable, l'Accord de Paris et le nouveau CREDD afin de relever les défis complexes du développement.

S'agissant du cadre des politiques nationales, le gouvernement du Mali a finalisé et lancé en 2018 une nouvelle stratégie nationale quinquennale de développement, intitulée Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023), comme instrument de mise en œuvre de sa nouvelle vision à long terme «Mali 2040». Les ODD sont explicitement intégrés dans le CREDD et un Rapport National Volontaire (RNV) sur les progrès accomplis sur les ODD a été présenté au Forum de Haut Niveau de juillet 2018. De même, le gouvernement, avec l'appui du PNUD, a organisé avec succès la campagne des ODD en mai 2016 pour sensibiliser et mobiliser la population autour l'agenda 2030.

Une approche participative



Le programme pays élaboré en concertation avec le gouvernement, les agences des Nations Unies, les donateurs, le secteur privé et la société civile, intègre les objectifs des Agendas 2030 et 2063 de l'Union Africaine et est parfaitement aligné sur les priorités nationales déclinées dans le CREDD. Il sera mis en œuvre dans le cadre des interventions communes du nouvel UNSDCF (2020-2024). Il s'agit de : (i) Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive ; (ii) Croissance inclusive, Résilience et Durabilité Environnementale ; (iii) Services Sociaux de Base et Protection Sociale. Le Programme sera mis en œuvre conformément aux nouvelles orientations du Plan Stratégique (2018-2021) notamment par une mise en œuvre efficace des solutions de signatures pour développer les capacités nationales et locales dans la gestion du développement.

Le nouveau Programme vise à contribuer à l'avènement d'une société malienne pacifique et résiliente où les citoyens font de nouveau confiance en leurs institutions, vivent dans un environnement de paix, juste et un système judiciaire équitable, sont résilients aux crises et bénéficient des fruits d'une croissance inclusive.

La théorie du changement qui sous-tend l'offre programmatique est que :



a) si les fonctions essentielles de l'Etat sont rétablies, les services associés accessibles à tous, l'extrémisme violent et les conflits intercommunautaires fortement réduits, alors les citoyens maliens retrouveront la confiance en leurs institutions et vivront de façon durable dans un environnement de paix et de sécurité ;



b) si le cadre institutionnel est propice à l'émergence d'un climat des affaires favorable et à la mobilisation des investissements du secteur privé, et que l'entrepreneuriat, en particulier des jeunes et des femmes se développe, alors la croissance économique sera inclusive, créera des emplois et réduira la pauvreté et les inégalités ;



c) si des mécanismes de prévention et de réponse aux chocs et aux catastrophes sont fonctionnels, des normes environnementales appliquées dans la gestion des ressources naturelles et la protection de la biodiversité, et que des systèmes de production intelligents sont adoptés, alors les citoyens maliens seront résilients aux conflits et aux changements climatiques.

Ces trois offres programmatiques sont interdépendantes et seront mises en œuvre de manière intégrée afin de garantir leur efficacité et leur efficience. Par exemple, des institutions solides contribueront à créer un environnement favorable pour le secteur privé, ce qui permettra de promouvoir les investissements et de créer des emplois durables, sortant ainsi les populations de leur dépendance aux ressources naturelles comme source de revenus, ce qui est fragile. Cela réduira également le nombre de personnes affectées par le changement climatique. L'application de normes environnementales et de mécanismes d'intervention pourrait être obtenue par le renforcement d'institutions. L'intégration des trois offres programmatiques sera réalisée grâce à une planification locale par zone, en évitant les projets cloisonnés dans différentes régions du pays.



Priorité 1: Gouvernance inclusive et consolidation de la paix

Les initiatives qui relèvent de cette priorité contribuent aux ODD 5, 10, 11, 16 et appliqueront les solutions de signature 2, 3, 5 et 6 du Plan Stratégique du PNUD. Elles visent la restauration de l'autorité de l'Etat et des fonctions essentielles de l'Etat à travers le retour effectif de l'administration au nord et au centre. Elles contribueront également à l'inclusion des populations, en particulier des femmes et des jeunes, dans les processus de décision et à la promotion de leur bien-être grâce à l'accès aux services sociaux de base pour toute la société. En ce qui concerne les interventions à cet égard, le PNUD appuiera les réformes institutionnelles visant à renforcer l'état de droit grâce à un accès équitable à la justice et à la lutte contre la corruption. Il s'attachera à lutter contre l'impunité en renforçant le système judiciaire dans son ensemble et en protégeant les droits de l'homme, notamment en atténuant les risques de pratiques discriminatoires et en traitant de manière holistique les cas de violence basée sur le genre.

Le PNUD appuiera les mécanismes permettant d'améliorer l'effectivité du processus de décentralisation à travers le redéploiement effectif de l'administration, le transfert des compétences aux pouvoirs locaux et la mise en œuvre des mesures de transferts budgétaires prévus dans la loi en faveur des collectivités. L'appui à l'organisation des élections nationales, municipales et locales restera une priorité. Le PNUD facilitera la création, au niveau local, d'un environnement propice à un épanouissement du secteur privé, aux investissements et à la mobilisation des investisseurs de la diaspora.

Pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation, le PNUD renforcera les mécanismes de stabilisation et de sécurité communautaires et transfrontaliers en tenant compte de la dynamique des conflits dans la sous-région et dans la région du Sahel. Le PNUD contribuera donc à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention de l'Extrémisme Violent et de lutte contre le Terrorisme, de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la Stratégie Sahel pour la Stabilisation dans le Liptako-Gourma.

Le nouveau programme fera partie du nouveau paradigme de l'Agenda 2030 et du Programme d'Action d'Addis-Abeba pour des systèmes de gouvernance efficaces grâce au renforcement du programme de mobilisation de recettes nationales et à l'intégration des acteurs publics et privés en vue de la réalisation des ODD. Les interventions dans ce domaine prioritaire seront menées en partenariat avec les institutions nationales clés ainsi que des partenaires internationaux comme la Norvège, le



Luxembourg, les Pays-Bas, le Japon, la Suède et l'Allemagne. Avec le Global Focal Point pour l'Etat de Droit (GFP), le PNUD jouera son rôle d'intégrateur pour faire avancer les questions d'état de droit, de sécurité et de droits de l'homme. Le partenariat avec la MINUSMA sera également renforcé sur les questions sécuritaires et avec les agences des Nations Unies sur les questions de gouvernance locale et de décentralisation. Le PNUD renforcera le partenariat avec les partenaires multilatéraux clés comme la Banque mondiale, l'Union Européenne et l'Union Africaine.

Priorité 2 : Croissance inclusive et Promotion du Secteur Privé

Les initiatives qui relèvent de cette priorité sont directement alignées sur les ODD 1, 2, 5, 7, 8, 10, 13, 15 et les solutions de signature du PNUD 1, 3, 5, et 6. Elles visent à appuyer le pays à opérer à une transformation structurelle de l'économie afin de générer une croissance économique créatrice d'emplois et réductrice de la pauvreté. Le partenariat avec les départements ministériels et les institutions publiques se renforcera autour de la mise en œuvre de l'agenda 2030 des ODD. En outre, un rapprochement avec le secteur privé, les organisations de la jeunesse sera opéré autour du développement de l'entrepreneuriat. La collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour le développement du secteur privé et avec les partenaires bilatéraux pour l'opérationnalisation du Laboratoire d'Accélération sera aussi renforcée.

Le PNUD apportera un appui stratégique au gouvernement, notamment le Ministère de l'Economie et des Finances pour le développement des capacités en matière de planification, budgétisation et évaluation des politiques publiques en lien avec les ODD et la CDN. Le nouveau programme aidera à rendre le système statistique national plus performant en améliorant les capacités de l'INSTAT et des structures nationales responsables des ODD et de la CDN.

Le PNUD appuiera le Gouvernement dans la mise en place et l'opérationnalisation de cadres inclusifs de dialogue et de coopération au développement afin de créer un environnement favorable à l'émergence d'une économie qui s'appuie sur tous les leviers du développement durable. Il aidera aussi à renforcer les incitations pour la mobilisation et la réorientation des investissements du secteur privé vers les secteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture intelligente face au climat ainsi que le financement des ODD en général.

L'économie malienne étant caractérisée par une forte dépendance au secteur primaire, il est crucial que le pays promeuve une transformation



économique structurelle et lutte contre les inégalités. Le PNUD appuiera le développement de partenariats publics-privés visant la diversification de l'économie à travers le développement des chaînes de valeur et la promotion des petites et moyennes entreprises (PME). Le développement des PME dans les secteurs à haut potentiel pour les investisseurs de manière générale, mais avec un accent sur la création d'emplois en faveur des jeunes et des femmes, serait de nature à enclencher un cercle vertueux de croissance.

Priorité 3 : Durabilité environnementale et résilience aux effets néfastes des changements climatiques

Les initiatives qui relèvent de cette priorité sont alignées sur les ODD 1, 2, 5, 10, 12, 13, 15 et les solutions de signature du PNUD 1, 3, 4, et 5. Elles visent à développer les capacités des acteurs en matière de prévention et de gestion durable des ressources naturelles en réduisant les conflits liés à l'accès et à l'utilisation durable. Le partenariat avec les départements ministériels et les institutions publiques (Agence de l'Environnement et du Développement Durable) sera renforcé avec un accent particulier sur le secteur privé et la mise en œuvre des ODD et de la CDN. La collaboration avec les partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux sur le développement durable sera poursuivie.

Dans un contexte marqué par la vulnérabilité du pays au changement climatique et une forte pression sur les ressources naturelles qui menace l'écosystème et les conditions de vie des populations, le nouveau programme contribuera à (i) développer les capacités de résilience des différents acteurs notamment à la prévention et à l'adaptation aux risques liés aux changements climatiques ; (ii) à améliorer les capacités de gestion durable et décentralisée des ressources naturelles, la prévention des conflits et la lutte contre la pollution et (iii) améliorer l'accès à une énergie propre et durable pour générer des revenus par le biais des énergies et du financement innovants.

Le nouveau programme mettra aussi l'accent sur le développement des capacités de prévention et d'adaptation des acteurs environnementaux. Il s'agit notamment de : (a) améliorer le système d'alerte précoce (SAP), (b) renforcer les connaissances en matière d'utilisation des sols, (c) financer les risques et mettre en place des systèmes d'assurance, (d) renforcer les connaissances en matière de réduction des émissions (mise en œuvre de la CDN), (e) maîtriser la budgétisation basée sur la réduction des risques. Le PNUD appuiera le développement des capacités des acteurs de la gestion des ressources naturelles à travers l'adoption de meilleures

pratiques en : (a) protection de la biodiversité ; (b) restauration des écosystèmes ; (c) réduction de la pression sur les ressources naturelles par l'accès aux énergies renouvelables ; (d) gestion des crises. L'accent sera mis aussi sur l'application des normes internationales et l'adoption d'interventions climato-intelligentes.



III. PROGRAMME ET GESTION DES RISQUES



Ce Document de Programme Pays met en exergue les contributions du PNUD aux résultats nationaux et constitue le premier niveau de responsabilité devant le Conseil d'administration en ce qui concerne l'alignement des résultats et les ressources allouées au programme au niveau du pays. Les obligations des responsables nationaux, régionaux et du siège vis-à-vis des programmes pays sont indiquées dans les Directives et Procédures du programme et opérations de l'organisation et dans son Cadre de référence pour les contrôles internes.

Conformément à la Déclaration de Paris, au Programme d'action d'Accra et à l'Accord de Bussan sur l'efficacité du développement, le programme pays sera mis en œuvre au niveau national et les modalités de mise en œuvre appropriées seront utilisées au niveau des projets. Pour renforcer la mise en œuvre, le PNUD utilisera des outils de macro/micro évaluation pour évaluer les capacités des partenaires et leur fournira un appui approprié. Pour gérer les risques financiers, le programme utilisera l'approche harmonisée de transferts de fonds (HACT) en coordination avec d'autres agences des Nations Unies.

Tirant le meilleur profit de la réforme des Nations Unies, le PNUD jouera un rôle intégrateur au sein de l'Equipe Pays en mettant en place une

plateforme multi-acteurs pour offrir des solutions intégrées aux défis multiformes auxquels fait face le Mali. Dans son rôle de promotion de produits de connaissance, le PNUD opérationnalisera le laboratoire d'accélération au Mali dans le but d'explorer, de cartographier et d'expérimenter des initiatives locales et mettre à l'échelle les résultats innovants. Il mobilisera la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de tirer parti des connaissances et des solutions régionales et mondiales.

Le PNUD aidera le gouvernement à développer sa capacité de gestion des finances publiques et élargira ses partenariats avec le secteur privé en investissant dans des solutions novatrices tout en établissant des cadres de financement nationaux intégrés, une budgétisation en fonction des ODD et des instruments de dette et de fiscalité alignés sur les ODD.

Le Mali court le risque d'une détérioration sérieuse de la situation sécuritaire dans le centre du pays si les tensions intracommunautaires s'exacerbent et s'étendent à d'autres localités. Le programme pourrait être affecté par une difficulté d'accès aux populations surtout que le PNUD ambitionne renforcer sa présence au nord et au centre. Par ailleurs, étant donné que le cycle se positionne à cheval sur deux mandats présidentiels, les deux dernières années de mise en œuvre pourraient être affectées par les tensions politiques. Enfin, il existe un risque réel de montée du conservatisme religieux.

Les moyens d'atténuation de ces risques sécuritaires passent par un renforcement de la collaboration avec la MINUSMA, les autres agences du système des Nations Unies et les partenaires au développement, la mise en place de dispositifs de mise en œuvre innovants avec des partenaires civils / ONG pour accéder aux zones difficiles. Le renforcement des systèmes de surveillance; l'amélioration des approches axées sur les communautés ainsi que sur le nexus paix-humanitaire-développement.



Efficacité des actions

Le PNUD accordera une attention particulière au suivi/évaluation du programme en utilisant des sources de données mondiales et nationales, ainsi que des méthodes de suivi traditionnelles et innovantes, notamment des visites de terrain. Les indicateurs de programme sont alignés sur le plan de développement national, l'UNSDCF et le plan stratégique IRRF. Des missions de suivi conjointes régulières avec les partenaires nationaux, les bailleurs de fonds et les autres agences des Nations Unies seront effectuées pour s'assurer que les activités du programme sont mises en œuvre conformément à sa conception.

Les normes d'assurance qualité des entreprises serviront à renforcer les liens avec les ODD. Le bureau pays renforcera les capacités du personnel national et des partenaires pour la mise en œuvre des normes sociales et environnementales du PNUD et des mécanismes de redevabilité. Un soutien sera apporté à l'INSTAT pour garantir la disponibilité de données fiables, désagrégées de qualité.

Le PNUD mettra en œuvre sa stratégie en faveur de l'égalité des sexes, fera progresser l'Initiative relative à l'égalité des sexes et investira au moins

15% du budget dans des interventions sexospécifiques. Le marqueur de genre sera utilisé pour contrôler les dépenses et améliorer la planification.

Pour assurer la mise en œuvre effective du plan de suivi/évaluation, au moins 5% du budget du programme pays seront affectés aux activités de suivi/évaluation et le PNUD élaborera un cadre de suivi/évaluation. Des revues annuelles du programme seront effectuées pour évaluer sa réalisation. En outre, des réunions semestrielles de suivi avec les homologues nationaux, les partenaires de mise en œuvre et les autres parties prenantes seront organisées.

Les évaluations se feront conformément au plan d'évaluation. Le PNUD mènera une évaluation à mi-parcours pour laquelle les conclusions et les enseignements tirés seront utilisés pour la revue du programme. En collaboration avec les agences des Nations Unies, des évaluations conjointes telles que l'évaluation finale de l'UNSDCF 2020-2024 seront menées.

En matière de communication, le programme mettra l'accent sur (i) la visibilité des actions du PNUD, (ii) le plaidoyer et la mobilisation des ressources, (iii) la diffusion des connaissances et des informations basées sur la redevabilité et la transparence.



*Programme des Nations Unies
pour le développement*



*Maison commune des Nations Unies
Badalabougou Est
B.P. 120
Bamako - Mali*

Tél : +223 4498 0303

Fax : +223 4498 0390

Site web : www.ml.undp.org



www.facebook.com/pnudmali



[@PNUDMALI](https://twitter.com/PNUDMALI)



[Pnud Mali](https://www.youtube.com/PnudMali)

Photos : PNUD Mali / DS photography

